



Assemblée d'information des dirigeants et techniciens des Premières Nations : Prochaine réunion des Premières Nations et des premiers ministres

Rapport sommaire



Le 15 avril 2026



Assemblée d'information des dirigeants et techniciens des Premières Nations : Prochaine réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / Le 15 avril 2026

Table des matières

Préambule	2
Objectif de l'assemblée d'information virtuelle	3
Allocution d'ouverture de la Cheffe nationale Cindy Woodhouse Nepinak	4
Résumé du processus et aperçu de la préparation de la RPNPM	5
Résumés des présentations	6
Prosperité économique des Premières Nations	6
Sécurité communautaire, services de police et justice.....	7
Enseignement postsecondaire	8
Santé	9
Techniciens et dirigeants : discussion technique.....	10
Principaux enseignements.....	11
Prochaines étapes	12



Assemblée d'information des dirigeants et techniciens des Premières Nations : Prochaine réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / Le 15 avril 2026

Préambule

En décembre, le premier ministre Mark Carney s'est engagé, lors de l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN, à convoquer une réunion des premiers ministres en 2026 afin de réunir les dirigeants des Premières Nations avec le premier ministre et les premiers ministres provinciaux. Le premier ministre s'est également engagé à ce que les Premières Nations déterminent l'ordre du jour. Cet engagement découle du plaidoyer soutenu de l'Assemblée des Premières Nations (APN), notamment sur les discussions de la Cheffe nationale avec les premiers ministres provinciaux à l'été 2025, à la suite de l'adoption du projet de loi C-5. Il reflète également les efforts déployés par le Comité exécutif de l'APN pour faire progresser un processus dirigé par les Premières Nations et éclairé par leurs dirigeants.

Depuis cette annonce, l'APN a donné la priorité à un dialogue précoce et constructif avec les Chefs et les dirigeants de tout le pays afin de définir des priorités communes, d'identifier les défis liés aux compétences et d'orienter les approches en matière de dialogue avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Dans le cadre de cette stratégie élargie en matière de dialogue, l'APN a organisé des forums nationaux sur l'éducation, le développement économique et l'exploitation des ressources naturelles, et a lancé une série d'assemblées d'information virtuelles afin d'offrir aux dirigeants et aux experts techniques l'occasion de partager leurs points de vue, de poser des questions et de contribuer collectivement à l'élaboration de l'ordre du jour de la future réunion des Premières Nations et des Premiers ministres (RPNPM).

Le 15 avril 2026, l'APN a organisé une assemblée d'information virtuelle ouverte à tous les dirigeants et techniciens des Premières Nations, en tant que deuxième séance de cette série. S'appuyant sur l'assemblée initiale à l'intention des dirigeants qui s'est tenue le 11 mars, la participation à cette deuxième assemblée d'information s'est étendue aux techniciens des Premières Nations afin de permettre une discussion stratégique et une analyse technique plus approfondies.

Le présent rapport résume les principaux thèmes, idées et points de vue soulevés lors de l'assemblée d'information virtuelle du 15 avril 2026.

Assemblée d'information des dirigeants et techniciens des Premières Nations : Prochaine réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / Le 15 avril 2026

Objectif de l'assemblée d'information virtuelle

L'objectif de l'assemblée d'information virtuelle du 15 avril était de discuter des points de vue des dirigeants et des techniciens des Premières Nations afin :

- de poursuivre la préparation stratégique en vue d'une RPNPM à l'automne 2026;
- d'examiner les principaux défis en matière de compétence dans quatre domaines politiques prioritaires;
- de recueillir des avis en ce qui concerne la portée et l'orientation des points à l'ordre du jour de la RPNPM.

Cette séance a principalement porté sur des thèmes clés présentant des défis importants liés à la répartition des compétences entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, et a offert une tribune permettant aux participants de partager leurs points de vue et leurs réflexions concernant la structure et l'ordre du jour d'une RPNPM.



Assemblée d'information des dirigeants et techniciens des Premières Nations : Prochaine réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / Le 15 avril 2026

Allocution d'ouverture de la Cheffe nationale Cindy Woodhouse Nepinak

La Cheffe nationale Cindy Woodhouse Nepinak a reconnu le territoire non cédé du peuple algonquin Anishinabeg, a remercié l'aîné Leonard Weasel Traveller pour sa prière d'ouverture et a souhaité la bienvenue aux Chefs, aux dirigeants et aux techniciens.

Elle a réaffirmé l'importance d'une planification inclusive en vue de la RPNPM et a souligné que tant le leadership que l'expertise technique sont essentiels pour forger une position forte des Premières Nations.

Elle a souligné que la tenue d'une RPNPM était une priorité pour elle et pour nombre de ses prédécesseurs, notant que cela faisait 20 ans qu'un tel rassemblement n'avait pas eu lieu – et a fait valoir que les Premières Nations ne devraient pas avoir à attendre aussi longtemps pour avoir un dialogue approfondi avec le premier ministre et les premiers ministres provinciaux.

La Cheffe nationale a salué les efforts considérables déployés par les dirigeants des Premières Nations ainsi que par la direction, le personnel et les techniciens de l'APN, qui ont travaillé sans relâche pendant des décennies pour garantir que les Premières Nations puissent faire entendre leur voix à des tables de discussion comme celles-ci.

Elle a confirmé que l'APN plaide pour que la réunion ait lieu à l'automne 2026, afin de laisser le temps nécessaire aux consultations régionales et au dialogue essentiel lors de l'Assemblée générale annuelle. Elle a également noté que des discussions concernant une RPNPM ont également été intégrées lors de récents forums nationaux de l'APN sur des thèmes tels que l'éducation, les ressources naturelles et le développement économique.

La Cheffe nationale a également souligné que l'APN encourage les représentants du gouvernement fédéral à préparer le terrain avec leurs homologues provinciaux et territoriaux.

La Cheffe nationale a indiqué que l'objectif de la série d'assemblées d'information virtuelles en vue de la RPNPM et de toutes les discussions à venir est d'élaborer collectivement des stratégies sur la manière dont les Premières Nations, ensemble, peuvent s'organiser, se préparer et faire progresser leurs priorités.

Elle a souhaité la bienvenue à tous les dirigeants et techniciens présents, soulignant à quel point il est essentiel de veiller à ce que les orientations mises de l'avant par les dirigeants se traduisent en options et propositions concrètes. Le cœur du travail se fait avant la réunion proprement dite, grâce à une planification minutieuse, une préparation rigoureuse et une collaboration coordonnée avec les gouvernements fédéral et provinciaux afin de mobiliser le soutien nécessaire. La Cheffe nationale a également reconnu qu'un gouvernement fédéral majoritaire apporte stabilité et continuité à une telle collaboration.

Assemblée d'information des dirigeants et techniciens des Premières Nations : Prochaine réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / Le 15 avril 2026

Elle a rappelé que, lors de ses échanges avec les dirigeants des Premières Nations, plusieurs thèmes émergents avaient été mis de l'avant : l'importance de ne pas précipiter le processus de planification, de veiller à ce que la réunion s'inscrive dans un dialogue continu plutôt que dans le cadre d'un événement ponctuel, et le fait que les aînés aient fortement recommandé d'intégrer des cérémonies tout au long de ce processus.

La Cheffe nationale a souligné l'importance de travailler ensemble pour créer une structure qui laisse de la place à tout le monde, ce qui sera un axe prioritaire pour l'avenir. En se réjouissant à l'avance d'une discussion productive, elle a conclu en remerciant tous les participants de leur présence, en précisant que la prochaine assemblée d'information virtuelle des dirigeants est prévue le 19 mai 2026.

Résumé du processus et aperçu de la préparation de la RPNPM

Le modérateur de la séance a présenté un [résumé](#) décrivant la planification en cours en vue de la RPNPM prévue à l'automne 2026.

Il a rappelé que cette assemblée d'information virtuelle était la deuxième d'une série de discussions prévues pour garantir que le processus et l'ordre du jour de la RPNPM soient dirigés par les Premières Nations et axés sur la mise en place d'une relation durable avec les dirigeants fédéraux, provinciaux et territoriaux, plutôt que de constituer un événement ponctuel.

L'importance de prévoir suffisamment de temps pour des discussions avec les régions et un dialogue à l'échelle nationale, y compris lors de la prochaine assemblée générale annuelle de l'APN, a également été soulignée.

Lors de la première [assemblée d'information virtuelle du 11 mars](#), les intervenants ont été invités à partager leur expérience des processus menés par les Premières Nations, en particulier l'Accord de Kelowna. Les intervenants ont souligné que le travail le plus crucial se déroule avant la réunion elle-même. Parmi les thèmes clés figuraient l'importance de l'unité parmi les dirigeants des Premières Nations, une concentration rigoureuse sur un nombre limité de priorités, des relations solides avec les décideurs, ainsi que la nécessité de garantir le suivi, la responsabilisation et des mécanismes de production de rapports à l'intention du public. Des aspects tels que la conception de la réunion, la logistique, les occasions de prendre la parole, les éléments cérémoniels et une participation inclusive ont également été mis de l'avant.

Les échanges entre les dirigeants, tels que résumés dans la présentation, ont mis l'accent sur la nécessité de définir des priorités régionales claires, de désigner des porte-parole et d'établir un ordre du jour axé sur les résultats. Parmi les domaines d'action prioritaires initialement identifiés figuraient les terres et les eaux, les infrastructures, la réforme de la justice, la gestion des urgences, le développement économique, la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les relations découlant des traités.



Assemblée d'information des dirigeants et techniciens des Premières Nations : Prochaine réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / Le 15 avril 2026

La présentation s'est conclue par un aperçu des prochaines étapes, notamment des assemblées d'information virtuelles, des discussions avec les régions soutenues par un financement ciblé, des discussions à l'échelle nationale lors de l'assemblée générale annuelle de l'APN en juillet 2026 et l'élaboration d'un projet d'ordre du jour pour faire progresser les discussions avec les premiers ministres, ainsi qu'une mention indiquant que les aspects logistiques de la RPNPM proprement dite font toujours l'objet de discussions en cours entre les Premières Nations et le gouvernement fédéral.

Résumés des présentations

Prospérité économique des Premières Nations

Cette [présentation](#) a souligné que la prospérité économique des Premières Nations est fondamentalement liée au respect de leur compétence. Le mépris constant de la Couronne à l'égard de l'autorité des Premières Nations sur leurs terres et leurs ressources continue de compromettre les mandats liés au développement économique.

Parmi les points clés :

- Les obstacles en matière de compétence restent le principal frein à la réalisation des mandats de l'APN liés au développement économique.
- L'importance d'éviter un programme trop vaste pour la RPNPM, qui diluerait le message et son impact.
- Référence à la lettre adressée en mai 2025 par la Cheffe nationale au premier ministre concernant la révision des accords de transfert des ressources naturelles.
- La nécessité d'élaborer des cadres précis pour les accords de partage des avantages tirés des ressources naturelles avant la RPNPM.
- L'alignement entre les ambitions économiques déclarées du Canada et la nécessité pour les Premières Nations de bénéficier équitablement du développement qui se déroule sur leurs territoires.

Le présentateur a souligné l'importance de veiller à ce que les citoyens et les communautés des Premières Nations soient directement représentés dans les discussions économiques. Il est important de comprendre les obstacles à la réalisation des priorités, ainsi que les engagements potentiels à solliciter auprès du premier ministre et des premiers ministres provinciaux.

Assemblée d'information des dirigeants et techniciens des Premières Nations : Prochaine réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / Le 15 avril 2026

Les questions posées dans le cadre de la discussion comprenaient notamment les suivantes :

- Quelles sont vos principales priorités en matière de développement économique?
 - Dans quelle mesure ces priorités sont-elles alignées ou non sur les priorités fédérales et provinciales?
- Quels sont les principaux obstacles à la réalisation de vos priorités dans ce domaine?
- Quel est le principal engagement que vous souhaiteriez obtenir du Premier ministre et des premiers ministres provinciaux?

Sécurité communautaire, services de police et justice

Cette [présentation](#) a réaffirmé que les services de police des Premières Nations ne peuvent être dissociés de la sécurité communautaire, de la justice et de l'autodétermination.

Les mandats actuels de l'APN confirment :

- Le droit inhérent des Premières Nations d'exercer leur compétence en matière de services de police.
- La nécessité d'une législation fédérale élaborée conjointement reconnaissant les services de police des Premières Nations comme un service essentiel.
- Les inégalités persistantes au sein du Programme de services de police des Premières Nations.
- La nécessité d'un financement équitable, à long terme et adapté aux besoins.
- Des mécanismes de reddition de comptes, notamment une obligation de rendre compte de la part de la GRC.

La présentation invitait les participants à faire part de leurs commentaires sur les lacunes du soutien gouvernemental et à donner des exemples de modèles de sécurité efficaces mis en place par les Premières Nations.

Les questions posées dans le cadre de la discussion comprenaient notamment les suivantes :

- Quelles sont les principales lacunes entre les gouvernements en matière de soutien à la sécurité communautaire, et comment y remédier?
- En matière de sécurité, quelles sont les approches menées par les Premières Nations qui fonctionnent, et comment les gouvernements peuvent-ils mieux les soutenir?



Assemblée d'information des dirigeants et techniciens des Premières Nations : Prochaine réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / Le 15 avril 2026

- Comment les pratiques policières affectent-elles l'accès aux services de santé, d'éducation et aux services sociaux, et quels sont les changements nécessaires?

Enseignement postsecondaire

Cette [présentation](#) a souligné que l'enseignement postsecondaire des Premières Nations souffre d'un sous-financement chronique et continue de limiter l'exercice des droits issus de traités et des droits inhérents.

Parmi les messages clés, on peut citer :

- Les investissements dans l'EPS sont directement liés au développement de la main-d'œuvre et aux objectifs du Canada en matière d'infrastructures.
- Plus de 32 000 étudiants des Premières Nations admissibles ne bénéficient toujours d'aucun financement.
- Les approches recommandées en vue de la RPNPM en matière de politiques ont notamment été les suivantes :
 - financer les programmes communautaires d'EPS;
 - augmenter le financement destiné au soutien des étudiants des Premières Nations;
 - fournir un financement de base stable aux établissements des Premières Nations;
 - réinvestir dans les programmes d'éducation des adultes.

La présentation invitait les participants à donner leur avis sur la manière de renforcer la compétence, la gouvernance et le pouvoir décisionnel des Premières Nations dans le domaine de l'éducation postsecondaire, notamment en ce qui concerne les priorités et les points non négociables à présenter lors de la RPNPM.

Les questions posées dans le cadre de la discussion comprenaient notamment les suivantes :

- Dans vos communautés, quels obstacles observez-vous qui limitent l'accès à l'enseignement postsecondaire ou à la formation aux métiers spécialisés, et quels types de soutien auraient le plus d'impact?
- Comment interagissez-vous avec les établissements des Premières Nations de votre région, et quels sont les lacunes ou les besoins en ressources qui ont été identifiés?
- En matière d'investissement, y a-t-il selon vous d'autres besoins liés à l'enseignement postsecondaire ou aux infrastructures que nous devrions mettre de l'avant?

Assemblée d'information des dirigeants et techniciens des Premières Nations : Prochaine réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / Le 15 avril 2026

Santé

Cette [présentation](#) a décrit le système de santé actuel des Premières Nations comme fragmenté, complexe sur le plan des compétences et en décalage avec les priorités des Premières Nations.

Principaux défis identifiés :

- Les transferts fédéraux en matière de santé transitent par les provinces et les territoires, les investissements spécifiques consacrés aux Autochtones étant absorbés par les systèmes existants.
- Les Premières Nations sont largement exclues de la prise de décision, tout en assumant le fardeau administratif.
- Des disparités régionales en matière d'accès et de résultats persistent.

La RPNPM a été présentée comme une opportunité de mener une transformation au niveau du système, avec des priorités potentielles comprenant :

- Une gouvernance tripartite fondée sur des distinctions juridiquement établies.
- Des modèles de financement à accès direct.
- Un nouveau cadre de politique de santé pour les Premières Nations.
- Des systèmes de données et de reddition de comptes dirigés par les Premières Nations.
- Cohérence nationale et adaptabilité régionale.
- Cohérence nationale et adaptabilité régionale.

La présentation invitait les participants à donner leur avis sur la manière de renforcer la compétence, la gouvernance et le pouvoir décisionnel des Premières Nations dans les systèmes de santé.

Les questions posées dans le cadre de la discussion comprenaient notamment les suivantes :

- Quelles priorités nationales devraient-elles être présentées lors de la réunion des Premières Nations et des premiers ministres?
- Quel niveau d'autorité et de pouvoir décisionnel les Premières Nations doivent-elles détenir dans la gouvernance d'un système FPT?
- Quels sont les points non négociables que nous devons faire valoir?



Assemblée d'information des dirigeants et techniciens des Premières Nations : Prochaine réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / Le 15 avril 2026

Techniciens et dirigeants : discussion technique

Les participants ont souligné que la RPNPM doit aller au-delà des programmes pour aborder les questions constitutionnelles, notamment les droits inhérents, le titre, la compétence et les relations issues des traités des Premières Nations. Les écarts socio-économiques sont liés à des défis non résolus sur le plan constitutionnel et de la compétence.

Un participant a appelé à des approches de développement économique fondées sur le consentement, l'appropriation et le pouvoir de décision sur les terres et les territoires. Les participants ont mis en garde contre le recours aux subventions et au financement à court terme, préconisant plutôt des arrangements financiers à long terme alignés sur la compétence des Premières Nations, tels que le partage des ressources, la cogestion, les institutions régionales et l'accès équitable aux opportunités économiques pour toutes les Premières Nations, et pas seulement celles situées à proximité de grands projets.

L'éducation a été maintes fois citée comme un droit issu de traités et une responsabilité tout au long de la vie. Les participants ont souligné les lacunes dans les soutiens à l'éducation des adultes, à la formation professionnelle et à l'éducation communautaire, les formules de financement inéquitables et les insuffisances en matière d'infrastructures, en particulier en ce qui concerne les petites communautés et celles disposant de peu de ressources. Le renforcement des capacités par l'éducation a été considéré comme essentiel pour l'autodétermination.

Les participants ont souligné que les résultats en matière de santé et de justice communautaires sont directement liés à la réussite économique. Le bien-être mental, les maladies chroniques et la discrimination, en particulier au sein des systèmes de santé et de justice provinciaux, ont été identifiés comme des obstacles majeurs. Les participants ont appelé à la mise en place de systèmes de santé et de justice dirigés par les Premières Nations, ainsi qu'à des réformes allant au-delà des services de police.

Les participants ont exprimé leur inquiétude quant au fait que les gouvernements fédéral et provinciaux font avancer trop rapidement les lois en matière d'évaluation d'impact et de développement économique, limitant ainsi la contribution significative des Premières Nations. Les missions commerciales, les grands projets et les procédures d'autorisation simplifiées touchant les territoires des Premières Nations ont été cités comme des exemples où une participation précoce et complète fait défaut, ce qui sape l'autonomie et la gérance responsable de l'environnement.

On a vivement encouragé à limiter l'ordre du jour de la RPNPM à un petit nombre de priorités interdépendantes nécessitant une harmonisation entre le gouvernement fédéral et les provinces et ne pouvant être traitées autrement. Parmi les domaines d'action proposés figuraient la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, assortie d'un cadre précis d'obligation de rendre compte, une nouvelle relation financière alignée sur les compétences, ainsi qu'une réconciliation économique fondée sur le consentement et l'équité.

Assemblée d'information des dirigeants et techniciens des Premières Nations : Prochaine réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / Le 15 avril 2026

Les participants ont soutenu l'idée de présenter la RPNPM comme le début d'un processus multilatéral continu et structuré plutôt que comme un événement ponctuel.

Une certaine frustration a été exprimée face à la répétition de réunions qui ne produisent que peu ou pas de résultats. Les participants ont exprimé un vif désir que la RPNPM « aboutisse à quelque chose de différent », permette de réaliser des progrès significatifs et renouvelle la confiance dans le dialogue à l'échelle nationale.

Principaux enseignements

Sur la base des présentations et des discussions, les principaux thèmes évoqués sont les suivants :

- La RPNPM doit traiter des questions qui ne peuvent être résolues autrement, en particulier sur le plan constitutionnel et de la compétence.
- Il est important que la RPNPM passe du stade du dialogue à celui des engagements concrets, des mécanismes de reddition de comptes et des processus de suivi.
- Une rédaction ciblée et rigoureuse de l'ordre du jour augmentera les chances d'obtenir des résultats concrets.
- La mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans les instances fédérales et provinciales, assortie d'un cadre de reddition de comptes.
- Une nouvelle relation financière reflétant la compétence et la gouvernance des Premières Nations est nécessaire.
- La réconciliation économique repose sur le consentement, l'équité et le partage des avantages.
- Une réforme des systèmes de santé et de justice dirigée par les Premières Nations est essentielle.
- L'éducation tout au long de la vie est un droit issu de traités et un droit inhérent.



Assemblée d'information des dirigeants et techniciens des Premières Nations : Prochaine réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / Le 15 avril 2026

Prochaines étapes

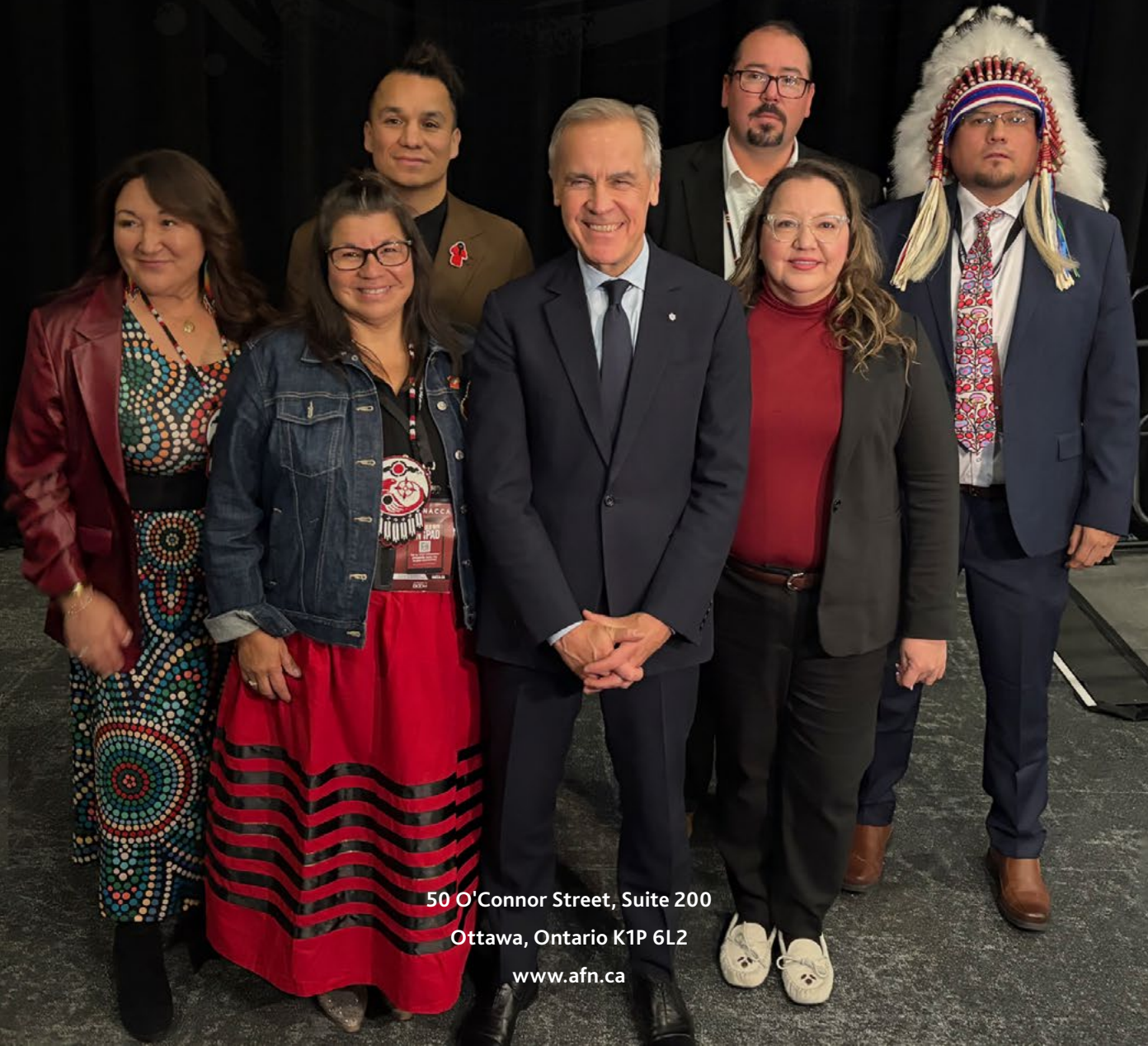
L'APN s'emploiera à confirmer la date et le lieu de la réunion des Premières Nations et des premiers ministres, puis fera rapport aux dirigeants des Premières Nations.

La mobilisation régionale et nationale se poursuivra, parallèlement aux efforts continus visant à obtenir les ressources nécessaires pour soutenir le processus. La poursuite de ces efforts permettra d'affiner et de valider les domaines prioritaires et d'éclairer l'élaboration du projet d'ordre du jour de la RPNPM.

La troisième assemblée d'information virtuelle à l'intention des dirigeants est prévue le 19 mai 2026.

Le Comité exécutif de l'APN se réunira pour examiner les commentaires, discuter de la stratégie et des prochaines étapes.

Les préparatifs sont en cours pour l'assemblée générale annuelle de l'APN, qui constituera une étape clé pour faire avancer la planification de la RPNPM, affiner les priorités de l'ordre du jour et obtenir des mandats sous la direction des Premières Nations-en-Assemblée.



50 O'Connor Street, Suite 200
Ottawa, Ontario K1P 6L2
www.afn.ca